



École de Voile Courseulles-Sur-Mer

École Française de Voile – Affiliée FFV – Agréée Jeunesse et Sport – Affiliée FFCV

Place Docteur Lerosey – 14470 Courseulles-Sur-Mer

Siret : 503.405.318.00018

Tél : 02.31.37.92.59

Mail : info@edvcourseulles.fr

Site : www.edvcourseulles.fr

INSCRIPTION VOILE A L'ANNÉE 2018 / 2019

NOM PRENOM DU STAGIAIRE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ AGE : _____

ADRESSE : _____

EMAIL : _____

TELEPHONE : _____

MATIN : Groupe Multi-niveau 9H-12H

CATAMARAN - 9 / 14 ans 330 €

PLANCHE A VOILE - à partir de 10 ans 330 €

APRES-MIDI : Groupe Multi-niveau 14H - 17H

CATAMARAN - Ados / Adultes 355 €

PLANCHE A VOILE - à partir de 10 ans 330 €

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné _____

déclare pour moi-même, ou pour l'enfant _____

- ♦ ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique des activités nautiques
- ♦ autorise le Responsable de l'Ecole de voile auquel est confié l'enfant à prendre, sur avis médical, en cas d'accident, toutes mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement d'hospitalisation.
- ♦ atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole de Voile de Courseulles
- ♦ autorise l'Ecole de voile à utiliser l'image du stagiaire dans le cadre de sa communication
- ♦ autorise mon enfant à se déplacer avec les Educateurs sportifs du club
- ♦ avoir été informé, que je pouvais souscrire à une assurance complémentaire si je le souhaitais
- ♦ atteste que mon enfant est capable de plonger puis de nager au moins 25 m en eau profonde (- de 16 ans)
- ♦ atteste que mon enfant ou moi-même, est capable de plonger puis de nager au moins 50 m en eau profonde (+ de 16 ans)
- ♦ Je m'engage à respecter la zone de navigation et à respecter les consignes de sécurité données par le moniteur.

TARIFS

ACTIVITÉ	Paiement 1 fois	
	Paiement en 2 fois	Septembre
		Mars
LICENCE	2019	
TOTAL		

"Lu et approuvé"

Signature

L'intégralité du règlement doit être versée à l'inscription.

Un paiement en 2 fois est possible, il suffit de mentionner "septembre" et "mars" au dos des chèques.

Le certificat médical est obligatoire, il doit être fourni à l'inscription.

ATTENTION

Aucune préinscription par mail ou par téléphone ne sera possible. Seuls les dossiers déposés au secrétariat ou envoyé par courrier complets seront acceptés !